

Nouvelle-Orléans. M. Tanguay a voulu suivre autant que possible, chaque individu à travers ces pérégrinations, et a indiqué le théâtre où s'est accompli chacun des actes solennels qui marquent l'existence de tout homme. Mais cela ne suffit pas.

“ Une personne peut avoir joué un rôle assez important dans le pays, pendant un séjour de quelques années. Elle ne s'est pas mariée au Canada et n'a pas formé tige parmi nos familles, comme MM. d'Avaugour, de Tracy, etc., mais son nom est inséparable de notre histoire : il est d'ailleurs consigné aux registres. M. Tanguay devait nécessairement le faire entrer dans le Dictionnaire. Le personnage est obscur ; aucun souvenir brillant ne le tirera de l'oubli ; n'importe. Il a été parrain, témoin à une sépulture. Sa présence sera constatée. Un jour, quelque membre de sa famille, un historien peut-être, seront très-heureux de découvrir, sans trop de recherches, des traces de son existence.

“ Pour rendre son travail aussi complet que possible, M. Tanguay a étudié d'abord les registres de toutes les paroisses de la province de Québec. Après Québec, il a interrogé le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, les îles du golfe, l'Ontario, le Détroit, et si je ne me trompe, les établissements canadiens échelonnés sur le Mississipi. Il a donc fallu lire et analyser des milliers et des milliers d'actes.

“ Les divers recensements, souvent très détaillés, faits par ordre du gouvernement français, ont aussi fourni des renseignements précieux. Souvent ils ont fait connaître des personnes qui ne figuraient point ailleurs. D'autres fois, ils ont permis d'identifier des individus qui paraissaient sous un nom nouveau. Les greffes des notaires ont rendu plus d'un service, quand les deux premières sources faisaient défaut. Viennent ensuite les *Archives du dépôt de la Marine*, à Paris, que M. Tanguay est allé consulter en 1867 ; les ouvrages sur le Canada tels que Champlain, édition de Laverdière, Charlevoix, Ferland, Faillon, etc., etc.

“ On le voit, aucune source n'a été oubliée, et nous avons bien raison de dire plus haut que cet ouvrage est colossal, et unique en son genre.

“ Cependant qu'on ne s'y trompe pas. Ce n'est pas une production littéraire, destinée à charmer l'imagination, tout le monde le comprend. Mais quelques-uns pourraient croire qu'il renfermera des détails biographiques, anecdotiques, etc., qu'ils n'auront qu'à ouvrir le livre, pour y trouver la vie de leurs ancêtres. Ce serait une grande erreur. Le Dictionnaire est *généalogique* et non *biographique*. Il donne la lignée de chaque famille ; il renferme, si l'on veut, l'histoire de chaque famille ; la date et le lieu du mariage du père et de la mère ; la date et le lieu de la naissance de chaque enfant, leurs noms ; la date et le lieu de leur mariage ; la date et le lieu de leur sépulture. Voilà les éléments de l'histoire de la famille : il n'y a plus maintenant qu'à les compléter par les recherches ou par les traditions.